INSCRIPTIONS, RETRAIT DOSSARDS ET REMISE DES PRIX - SALLE COLONEL L'ÉVÈQUE

Ce bulletin doit être envoyé accompagné du réglement avant le 6/12/17 par chèque à l'ordre d'Autun Triathlon avec la photocopie de la licence à Bernadette Boudot - 11, rue Monseigneur Villard - 71400 AUTUN

ANIM. GRATUITES ET SANS CLASSEMENT

BABY CORRIDA: 17h30: 500m
2012 et après (accompagnement autorisé)

PITCHOUNS : 17h35 : 1km 2009/2010/2011

• LE RELAIS FAMILLES: 18h20: 3 fois 500m

enfant/parent
les enfants effectaent un 1st tour

puis passent le relais aux parents qui font le 2 tour

puis tous ensemble ils terminent le 3st tour

COURSES

♥ C@URSES JEUNES





O 17h45: 1,5km 2007/2008 18h00 : 2km 2005/2006

▼ C@URSES ADULTES

18h50 départ commun des 2 courses





1 boucle : 2,3km 2003/2004 ouvert au 2002 et avant

O 2002 et avant





O 19h30: 4 boucles (9,3km)

- **▼ C@URSES CHALLENGES**
 - Challenge Inter-Écoles
 - Challenge Inter-Entreprises

NOUVEAUTÉ 2017



O RELAIS DUO MIXTE: 18h30 (3 fois 1km) femme/homme
2004 et avant

(Marjoration de 2€ sur place pour les courses adulte)

Pour les mineurs obligation de présenter l'autorisation parentale et un certificat médical (ou copie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Nom:
Prénom :
Adresse:
Ville et Code Postal :
Téléphone :
Email:
Date de naissance (jj/mm/aa) :
Club, établissement scolaire, entreprise
ou nom d'équipe représentée :
N° de licence :
RELAIS DUO
Participant 1 :Participant 2 :
N° de licence 1 :
N° de licence 2 :
AUTORISATION PARENTALE (MINEURS)
Je soussigné
responsable légal de l'enfant
responsable légal de l'enfantautorise celui-ci à participer à la Corrida d'Autun,
autorise celui-ci à participer à la Corrida d'Autun,

Plus d'informations au 06 16 73 56 87 ou www.autun-triathlon.fr

Art 1: Pour participer à une course à pied en compétition, l'organisateur doit s'assurer que les participants : sont titulaires soit d'une licence autorisée par la FFA, soit par les licences suivantes : Fédération Française Athlétisme, Fédération Française Athlétisme, Fédération Française de Triathlon, FSCF, la FSGT, ou l'UFOLEP (à condition que soit mentionné sur la carte 'non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou de l'athlétisme", UNSS ou UGSEL à condition d'être engagé par l'établissement scolaire ou l'association sportive. Aucune autre licence ne peut donc servir à l'inscription. Soit sont en possession d'un certificat médical (ou copie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an pour les non licenciés. Aucun autre document ne pourra être accepté pour attester de la non-contre indication médicale. Pour l'animation gratuite (2008 et après), aucun certificat n'est nécessaire.

Art 2 : Annulation ou modification : en cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou modifier les épreuves, sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Art 3 : Droit à l'image : tout coureur autorise expressément les organisateurs de la Corrida d'Autun triathlon ou leurs ayants-droit, tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur et ce sans prétendre à aucune contrepartie financière.

Art 4 : Fin des inscriptions 30 minutes avant le début de chaque course.

Art 5 : En signant son bulletin d'inscription, le concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement sur www.autun-triathlon.fr et en accepter toutes les clauses.